

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Elle sera, comme le compte administratif 2025 et la présentation du débat d'orientation budgétaire, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2026 a été bâti sur les bases du débat d'orientation budgétaire.

Section de fonctionnement

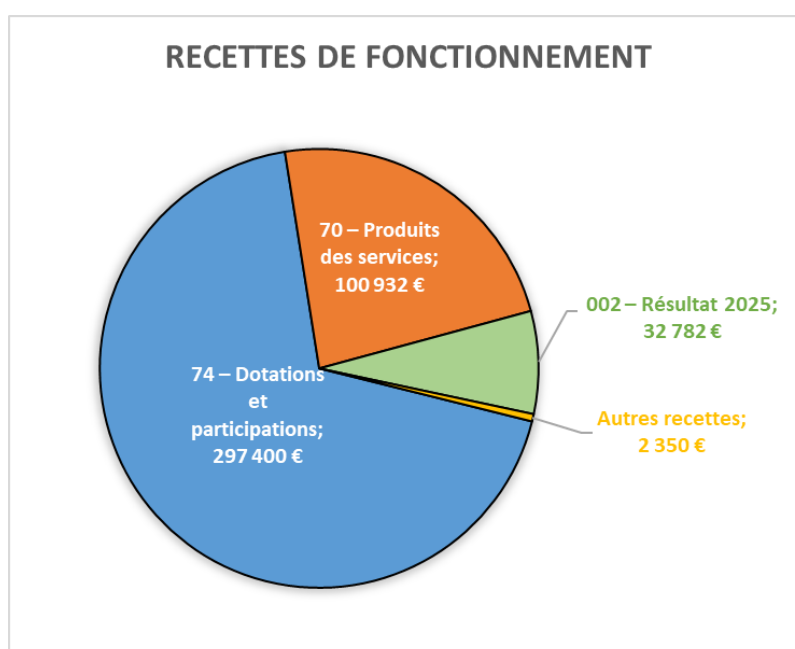
La section de fonctionnement s'équilibre à 433 464,00 €.

- **Recettes :**

Les recettes de la section de fonctionnement se répartissent ainsi qu'il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2025 et 2026

Chapitre	BP + DM 2025	BP 2026
013 – Atténuations de charges	9 063,31	1 000,00
70 – Produits des services	107 525,45	100 932,00
74 – Dotations et participations	332 800,00	297 400,00
75 – Autres produits de gestion courante	1 405,00	1 300,00
77 – Produits spécifiques	200,00	50,18
78 – Reprises sur provisions	1 000,00	0,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000,00	0,00
002 – Résultat antérieur	1 206,24	32 781,82
TOTAL	513 200,00	433 464,00



Chapitre 013 Atténuations de charges : ce chapitre concerne les remboursements sur rémunérations des agents.

Chapitre 70 Produits des services : Ces recettes proviennent des activités du service transport et accompagnement, de l'épicerie sociale, du service portage de repas, et de la participation des bénéficiaires aux repas des anciens.

Chapitre 74 Dotations et participations : Ces recettes comprennent le FCTVA, les subventions de l'ANDES (réseau national des épiceries solidaires), ainsi que la subvention d'équilibre versée par la commune. Cette dernière représente 66,90 % des recettes.

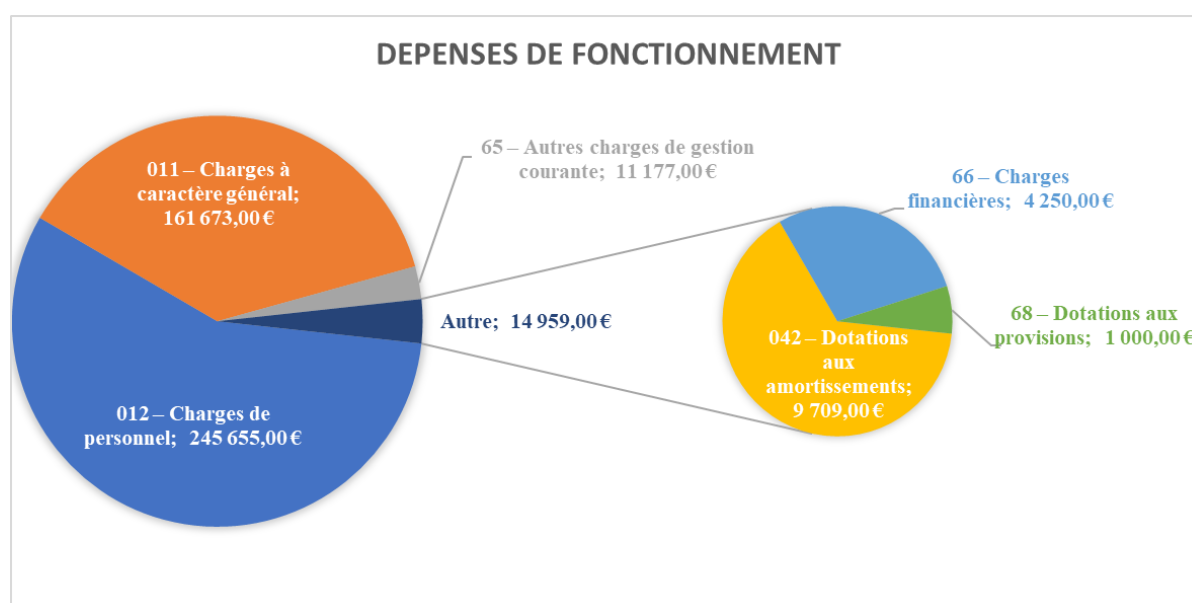
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : Ces recettes proviennent principalement des libéralités reçues dans le cadre des dons et quêtes.

- **Dépenses** :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2025 et 2026

Chapitre	BP + DM 2025	BP 2026
011 – Charges à caractère général	135 742,00	161 673,00
012 – Charges de personnel	230 242,00	245 655,00
65 – Autres charges de gestion courante	130 516,00	11 177,00
66 – Charges financières	6 000,00	4 250,00
67 – Charges spécifiques	200,00	0,00
68 – Dotations aux provisions	1 000,00	1 000,00
042 – Dotations aux amortissements	9 500,00	9 709,00
TOTAL	513 200,00	433 464,00



Chapitre 011 Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe les dépenses courantes : entretien des véhicules, achats de petits équipements, dépenses d'énergie et d'assurances. Il comprend également les prestations de services, principalement l'acquisition des repas auprès du prestataire, les achats alimentaires pour l'épicerie sociale et la Maison de Janine, ainsi que les dépenses liées aux actions spécifiques (colis de Noël, repas des anciens). S'y ajoutent la participation aux frais d'installation de la téléassistance, ainsi que les frais de télécommunications et d'affranchissement du CCAS.

Chapitre 012 Charges de personnel : Ce chapitre regroupe les rémunérations et les charges liées au personnel.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : Ces dépenses comprennent les aides sociales (aide au paiement de factures, aide au chauffage), ainsi que les coûts liés aux droits d'utilisation de logiciels et services informatiques en ligne.

Chapitre 66 Charges financières : Ce chapitre concerne principalement les intérêts liés à la ligne de trésorerie

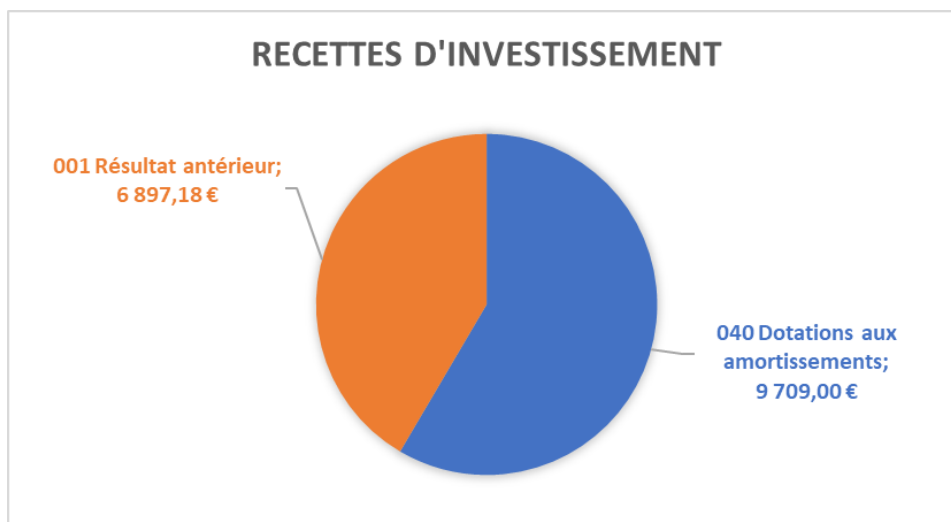
Section d'investissement

- **Recettes :**

La section d'investissement s'équilibre à 16 606,18 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2025 et 2026

Chapitre	BP + DM 2025	BP 2026
040 Dotations aux amortissements	9 500,00	9 709,00
001 Résultat antérieur	61 893,21	6 897,18
TOTAL	71 393,21	16 606,18



Les recettes d'investissement du budget primitif 2026 s'élèvent à 16 606,18 € et se composent de deux postes principaux.

Les dotations aux amortissements (040) représentent 9 709,00 €.

Le résultat antérieur reporté (001) correspond au résultat de clôture de l'exercice 2025 repris au budget 2026 et s'élève à 6 897,18 €.

Ainsi, les recettes d'investissement reposent principalement sur ces deux ressources.

- **Dépenses :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2025 et 2026

Chapitre	BP + DM 2025	BP 2026
21 Immobilisations corporelles	11 393,21	16 606,18
040 Opérations d'ordre	60 000,00	0,00
TOTAL	71 393,21	16 606,18

Les dépenses d'investissement du budget primitif 2026 s'élèvent à 16 606,18 € et concernent exclusivement des immobilisations corporelles.

Elles se répartissent entre l'achat de matériel de transport (12 000,00 €), de mobilier et matériel de bureau (3 106,18 €) et d'autres immobilisations corporelles (1 500,00 €).